

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 31

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

V A U D

Fédération des unions de femmes

La 48e assemblée générale de la Fédération des unions de femmes du canton de Vaud s'est réunie à Cully, le 9 mai, sous la présidence de Mme Pernet-Rochat (Lausanne); c'est Mme Chérif, présidente de l'Union de Lavaux, qui a souhaité la bienvenue aux treize unions représentées et rappelé la mémoire de Mme L. Charmey, déce-née en août dernier.

Durant l'exercice écoulé, le comité s'est associé au projet de construction d'une deuxième Habitation féminine à Lausanne, à l'étude de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes sur les besoins sociologiques d'une maison d'habitation, a repoussé le projet masculin d'organiser une journée de la femme à l'Exposition nationale, ainsi qu'un casino avec des jeux. Le Centre de liaison des associations féminines prévoit un local de repos pour le personnel féminin de l'exposition, qui serait installé au château de Vidy. La fédération suit avec intérêt les travaux de la Commission romande des consommatrices. Ses sections ont à leur actif des garderies d'enfants, des ventes de vêtements, l'aide aux vieillards, et on les encourage à poursuivre leur œuvre de solidarité et d'entraide, si possible avec des formules nouvelles.

L'assemblée a ratifié la nomination comme présidente de Mme Pernet-Rochat (Lausanne), remplaçante de Mme Charmey, laquelle est remplacée comme déléguée de Lavaux au comité par Mme Louis Jonjallaz.

Les participantes écouteront ensuite avec la plus vive attention une causerie de M. le Dr Philippe Chérif, médecin des écoles de la ville de Lausanne, un chaud partisan des cliniques dentaires itinérantes, créées par l'Etat du Vaud, travaillant dans le canton, dans la campagne surtout, où la carie dentaire exerce des ravages; le 98 % des écoliers souffre de carie. Il faut tout faire pour soigner les dents. Les centres urbains ont des cliniques dentaires scolaires; des districts s'organisent pour avoir un service dentaire scolaire, ainsi, Echallens, Morges, Payerne, bientôt la Vallée. Les soins aux enfants doivent être complétés par l'information, par la prophylaxie, la distribution de pâtes dentifrices, de brosses à dents, par une alimentation saine et bien équilibrée, par le refus des sucreries, de chewing-gum.

Les claires explications de M. Chérif ont été complétées par la visite, à Grandvaux, d'une clinique dentaire itinérante si pratique et si bien installée, dont le prix de revient est de six à sept francs par habitant.

C'est à Grandvaux également que les participantes dineront et entendront avec plaisir une causerie de Mme Huguette Chausson sur les coutumes du vignoble.

S. B.

Femmes peintres

La section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs s'est

réunie, le 30 mai, à Lausanne, sous la présidence de la Société suisse, à dû renoncer à la présidence de Mme L. Buzen (Lausanne), qui, ayant accepté la présidence de la Société suisse, a dû renoncer à la présidence vaudoise, qu'elle assume avec autorité depuis sept ans.

Le comité a été composé de Mmes Isabelle Huguenin (Pully), présidente, Nanette Genoud (Lausanne), vice-présidente, M. L. Carrard, (Lausanne), secrétaire. La section prépare une exposition pour cet automne, au Palais de Rumine.

L'exposition « Noir et Blanc », organisée à l'aula de l'École polytechnique, ce printemps, a été un grand succès; les ventes ont été nombreuses.

A la maison des mousquines

La maison des Mousquines, à Lausanne, a terminé sa quinzaine d'années d'activité, au cours de laquelle elle a reçu chaque année une centaine de jeunes filles suisses et étrangères; la plupart des pensionnaires sont des Romandes et suivent des cours à Lausanne, le plus grand nombre en vue d'une carrière pédagogique. En été, la maison accueille des participantes au cours de vacances. Elle a eu la visite d'une assistante sociale du Viet-Nam, d'une étudiante de Rhodesie, à deux futures directrices de foyers; l'une, Malgache, a ouvert sa maison à Tananarive; l'autre, Camerounaise, après avoir passé deux mois aux Mousquines, poursuit sa formation à Montmirail, avant de regagner Douala où s'édifiera son futur foyer. Mme Marianne Lauffer, conseillère communale, qui dirige la maison depuis sa création, l'a quittée au mois de mars pour travailler dans le cadre de l'Entraide protestante; elle est remplacée par Mme Lhe Secrétan, de La Chaux-de-Fonds, une ancienne hôte de la maison des Mousquines.

Un titre peu courant

Mme Renée Bridel, de Lausanne, vient de recevoir le titre de docteur en droit et en sciences politiques de l'Université de Dijon. Ce titre, qu'elle est la seule femme à porter en Suisse, est peu courant en France aussi, puisque l'Association des docteurs en sciences politiques ne compte qu'un peu plus de vingt membres.

De nouveau des rencontres de paroissiennes vaudoises en 1963

Les commissions féminines des Églises nationales et libres du canton de Vaud ont décidé d'organiser, à nouveau cette année des rencontres régionales de paroissiennes, renouant ainsi avec une tradition vieille de près de vingt ans qui avait été interrompue l'année passée en particulier à cause du Rassemblement protestant romand et de la campagne Pain pour le prochain. Il est prévu d'organiser au total seize rencontres au cours de l'automne 1963 au lieu de douze jusqu'à présent. Les travaux auront pour thème « Nos victoires sur nos peurs ».

Distinctions

Le titre de docteur h. c. a été attribué à Mme Claire Rosselet, ancienne directrice de la Bibliothèque de la ville à l'occasion du « Dies Academici » de l'université de Neuchâtel.

Vaumarcus - 3-8 août 1963

Camp des éducateurs éducatives

C'est un lieu de réflexion, d'éducation d'adultes, destiné aux parents qui désirent se renouveler, qui cherchent à élargir leur horizon; destiné aussi à toute personne qui reconnaît la nécessité de poursuivre sa propre éducation, pour remplir mieux sa tâche, quelle qu'elle soit.

Programme de conférences, d'études bibliques, d'entretiens amicaux.

Renseignements : M. William Cornaz, professeur, Riant-Coteau, rue du Lac 4, Claren, téléphone (021) 61 43 40.

Mme Dolly Vuataz, 13, chemin de Buren, Aire, Genève, téléphone (022) 34 08 04.

Un vœu d'un grand conseiller agréé par le chef du Département militaire

Dans la première session du Grand Conseil, quelques députés ayant protesté contre l'invitation faite à plusieurs écoles du Val-de-Travers à assister à une démonstration de l'école de recrues cantonnées dans la région, se rapportant à des tirs de mitrailleuses et de lance-mine ainsi qu'à un assaut combiné avec des grenades de guerre, M. Barrelet, chef du Département militaire défendit le point de vue de l'armée qui tient à démontrer au public le degré de modernisation de notre défense nationale.

Mais quand Mme Favre-Rognon précisa que le fait qui lui paraissait inadmissible était que les enfants furent autorisés à tirer à blanc avec des fusils d'assaut et des mosquetons et à mettre en marche des véhicules à moteurs, le chef du Département militaire a reconnu qu'il n'était pas heureux qu'on ait fait tirer des écoliers et qu'il transmettrait cette observation au commandant de l'école de recrues et au service de l'instruction du Département militaire fédéral.

C'est bien la première fois qu'une requête faite par une femme, concernant l'armée, est prise officiellement en considération. Nous saluons avec plaisir ce nouveau résultat positif du droit de suffrage féminin.

A propos du cours sur la viande

Nous avons dit le mois dernier que le cours de printemps sur la viande avait rencontré un succès considérable et qu'on s'écrasait à la conférence de M. Després; toutefois, une fauscheuse erreur typographique annonçait « trente inscriptions », alors qu'il s'agissait de « trois cents ».

On comprend qu'un si grand nombre d'auditrices ne pouvaient pas assister ensemble aux démonstrations pratiques, Mme Bonnardel avait beau répartir son public entre plusieurs grandes boucheries, tout le monde ne pouvait trouver place. Une seconde série de démonstrations sera organisée en septembre.

Avec les soroptimistes

Lundi 13 mai, le Club des Soroptimistes de Genève accueillait, à l'Hôtel Métropole, des déléguées de clubs français venues, elles aussi, écouter Mme Lily Hoeter, présidente de l'Union mondiale des soroptimistes.

La conférencière s'est attachée à démontrer qu'il appartient aux mille quatre cent trente-cinq clubs répartis dans le monde de s'intéresser d'une façon active aux problèmes internationaux concernant le mieux-être des femmes et des enfants.

Mme Muriset a demandé devant l'assemblée que, fût-ce aux dépens d'une conférence, les participantes disposent d'un peu plus de temps pour s'entretenir entre elles, puisque c'est une des rares occasions où les membres des divers cantons se retrouvent. Toutefois, le compte rendu de Mme Stettler sur l'exposé de M. Jaquet « La navigation rhénane » aurait fait regretter une telle suppression. Les avis sont partagés sur cette proposition.

Mme Travellé donna l'essence des études de groupes, au nombre de sept. Ces sujets seront repris au cours de l'année. En attendant, on se pro-

Fribourg

L'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin fait le point

Au cours de l'assemblée générale de l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin, qui a eu lieu le 4 juin, Mme Joye-Thévoz, sa dynamique présidente, a fait le point de l'année écoulée.

Le ressort de son rapport qu'un important travail s'est accompli dans l'ombre et que la mentalité de nos femmes — et de nos hommes — évolue lentement. Après les gros efforts entrepris pour la parfaite réussite de l'Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin qui a eu lieu à Fribourg en 1962, la section fribourgeoise a travaillé avec le comité cantonal à la fondation du Mouvement qui groupera hommes et femmes du canton en faveur du suffrage féminin.

Après le rapport de la caissière et l'approbation des comptes qui sont parfaitement tenus par Mme Carreau, il est procédé au renouvellement du comité — en raison de la démission, combien regrettée, de Mmes Bluette Nordmann et Contat. La présidence est toujours assurée par Mme Joye qui veut bien accepter ce mandat pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Au cours d'une longue et vive discussion, on entendit celles qui étaient pour ou contre l'entrée des femmes dans les partis politiques... sans le droit de vote. En conclusion, le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

A la fin de la séance, on entendit celles qui étaient pour ou contre l'entrée des femmes dans les partis politiques... sans le droit de vote. En conclusion,

le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Le comité a voté pour une nouvelle période de trois ans; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence; Mme Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst